

15 octobre 2010

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Le renforcement des capacités productives dans les pays les moins avancés: questions à débattre

Réunion préalable à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés: Renforcer les capacités productives dans les PMA pour un développement équitable et durable

I. Le développement des PMA ces dernières années

Au cours de la période 2002-2007, les pays les moins avancés (PMA) en tant que groupe ont enregistré des taux élevés de croissance du produit intérieur brut (PIB), supérieurs à l'objectif de 7 % fixé dans le Programme d'action de Bruxelles. Toutefois, un quart environ des PMA ont continué de connaître une croissance tout à fait anémique, voire une régression économique. De plus, même dans les pays où elle a été forte, la croissance a été associée à un mode d'insertion dans l'économie mondiale fondé sur l'exportation de produits de base, la production d'articles manufacturés à faible intensité de compétences et le tourisme, d'où une très forte vulnérabilité de ces pays aux chocs extérieurs. Hormis dans les pays exportateurs de pétrole, la situation de l'investissement et de l'épargne intérieurs ne s'est guère améliorée et le progrès technologique a été extrêmement lent. La croissance de la productivité agricole a également été anémique et on a observé, plutôt qu'une transformation structurelle progressive, un large phénomène de désindustrialisation. Enfin et surtout, la croissance économique dans les PMA s'est accompagnée non pas d'une amélioration générale des conditions de vie, mais plutôt d'une très lente diminution de la pauvreté.

En 2008 et 2009, la croissance s'est fortement ralentie dans les PMA, quoique de façon très inégale. La situation n'a cependant pas été aussi mauvaise que dans d'autres pays en développement, en partie parce que les prix des produits de base se sont redressés en 2009 et en partie parce que les institutions multilatérales ont accru leurs apports de capitaux publics. Mais il a été estimé que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté avait augmenté de 7,3 millions en raison de la crise en 2009 (Karshenas, 2009). Enfin et surtout, la moitié environ de la population des PMA continue de vivre dans l'extrême pauvreté et les faiblesses structurelles ainsi que les vulnérabilités persistantes qui contribuent à la marginalisation continue des PMA dans l'économie mondiale restent inchangées.

II. L'enjeu fondamental

De nombreux PMA sont aujourd'hui confrontés de façon critique à un double défi.

Premièrement, ils doivent trouver des emplois productifs et des moyens de subsistance pour les millions de jeunes qui entrent chaque année sur le marché du travail.

L'ampleur de la tâche est colossale. Au Mali, par exemple, il a été estimé que le nombre de nouveaux venus sur le marché du travail avait été de 171 800 en 2005, et que ce chiffre augmenterait pour culminer à 447 800 personnes par an en 2045, année où le nombre annuel de nouveaux venus sur le marché du travail commencerait à diminuer. À Madagascar, les nouveaux venus sur le marché du travail ont été estimés à 286 200 personnes en 2005, et ils seront 473 400 par an en 2035, année qui marquera également un début de ralentissement.

De plus, la nature de cette problématique de l'emploi évolue. Dans le passé, la plus grande partie de la main-d'œuvre nouvelle était absorbée par des emplois à faible productivité dans l'agriculture. Mais la taille des exploitations agricoles diminue et les agriculteurs sont obligés de cultiver des terres écologiquement plus fragiles. L'absence d'amélioration de la productivité agricole signifie que les emplois agricoles n'offrent que des revenus misérables et restent physiquement pénibles et ingrats. Aussi de plus en plus d'individus cherchent-ils un emploi en dehors de l'agriculture, d'où une accélération de l'urbanisation. Mais les PMA n'ont été capables ni d'accroître sensiblement la productivité agricole, ni de créer des emplois productifs et des moyens de subsistance en dehors de

l'agriculture. Les activités économiques informelles de simple survie dans les zones urbaines se sont multipliées.

Deuxièmement, les PMA doivent relever ce défi de l'emploi dans un contexte d'économie ouverte. Très peu de PMA ont un régime commercial restrictif à l'heure actuelle, et la plupart ont pris de rapides et larges mesures de libéralisation du commerce. Mais leurs structures de production et de commerce n'offrent que des possibilités extrêmement limitées dans le cadre d'une mondialisation rapide dominée par la production de nouveaux biens et services à forte intensité de connaissances et des conditions exigeantes de pénétration des marchés. Dans le même temps, l'ouverture rapide de secteurs plus traditionnels expose les producteurs à un niveau sans précédent de concurrence mondiale. Pour tirer profit des récents progrès technologiques, il faut pouvoir atteindre et dépasser divers seuils de capital humain, de recherche-développement (R-D) et de compétences de gestion, ce pour quoi la plupart des PMA n'ont pas les ressources voulues. Ces pays risquent fortement d'être entraînés dans une spirale descendante qui contribuera à accroître leur retard, et ils sont aussi confrontés à de nouvelles contraintes liées aux changements climatiques.

Les récentes crises alimentaire, énergétique et financière ont fait ressortir la vulnérabilité économique des PMA. La crise économique et financière mondiale doit être l'occasion de faire preuve d'imagination et d'esprit novateur.

III. Les capacités productives en tant que base d'un changement de paradigme

De vastes efforts ont été engagés pour élaborer des politiques pragmatiques et constructives capables de promouvoir des modes de développement nouveaux, plus équitables dans les PMA. La CNUCED a fait valoir dans différentes livraisons de son *Rapport sur les PMA* que pour assurer un développement soutenu et réduire la pauvreté dans ces pays, il était essentiel de placer le développement des capacités productives – conjugué à un essor de l'emploi productif – au cœur des politiques nationales et internationales.

L'expression «développement (ou renforcement) des capacités productives» peut être interprétée de différentes façons. Pour la CNUCED, il ne s'agit pas de l'expansion des capacités de production à l'exportation ou d'une assistance technique visant à améliorer les capacités entrepreneuriales, même si ces deux éléments font généralement partie du processus. Le développement des capacités productives s'entend plutôt de l'expansion des ressources productives, de l'acquisition de capacités technologiques et de la création de relations de production permettant à un pays de produire un éventail toujours plus large de biens et services et de s'intégrer avec profit dans l'économie mondiale sur la base d'une dynamique interne de croissance et de développement.

Du point de vue de la CNUCED, le développement des capacités productives passe par trois processus interdépendants qui sont l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel. Outre qu'ils permettent une expansion du potentiel productif existant, l'accumulation de capital et le progrès technologique facilitent un processus de diversification de secteurs se caractérisant par des rendements décroissants vers des secteurs à rendements croissants, ainsi qu'un changement dans la forme d'intégration des PMA dans l'économie mondiale. La pauvreté diminue de façon appréciable à mesure que l'emploi augmente avec la transformation de l'appareil productif. Les modalités de développement des capacités productives conditionnent également la réalisation d'un développement durable et l'évolution vers une économie à faible intensité de carbone.

Conformément aux principes de la *diversité des politiques*, compte tenu de la variété des PMA, de l'hétérogénéité des conditions de marché dans des pays se situant à des niveaux de développement économique différents, ainsi que des asymétries structurelles mondiales, l'adoption d'une nouvelle approche fondée sur le développement des capacités productives devra se faire en souplesse et en tenant compte des différences de niveau de développement et de revenu, de structure économique et de dotation en facteurs de production. Mais donner la priorité au renforcement des capacités productives passera nécessairement par un changement de paradigme concernant les actuelles politiques nationales et internationales – soit une approche différente de la réduction de la pauvreté, du rôle de l'État et du commerce international, du financement et de la technologie.

IV. Nature du changement de paradigme

A. S'agissant de la réduction de la pauvreté

Le changement de paradigme préconisé ici place la production et l'emploi au centre des efforts à faire pour réduire la pauvreté. Cela ne veut pas dire que les dépenses sociales et les objectifs de développement humain sont sans importance. En fait, il faudrait considérer la santé, l'éducation et la protection sociale comme des éléments du processus de développement des capacités productives. Toutefois, le changement de paradigme va plus loin. Il associe une réduction importante et soutenue de la pauvreté au développement de l'appareil productif. La capacité d'une société de consommer est liée à sa capacité de produire. Le développement de l'emploi est la clef de voûte de la réduction de la pauvreté.

B. S'agissant du rôle de l'État

L'idée de développer les capacités productives n'est pas absente des orientations actuelles, puisque l'accent y est mis sur l'amélioration du climat général de l'investissement, en particulier par la réduction des dépenses de gestion liées aux lourdeurs administratives et à la bureaucratie. Or, si cela est important, cela ne suffit pas dans le cas des PMA, en raison de leurs nombreuses faiblesses structurelles. Le changement de paradigme préconisé ici suppose une approche différente du développement des capacités productives, c'est-à-dire une approche plus dynamique qui imposera à l'État de jouer un rôle développementaliste plus affirmé, et passe par un meilleur équilibre entre marchés et État. Il apparaît à cet égard fondamental de donner pleinement les moyens aux dirigeants nationaux de concevoir et d'appliquer leurs propres stratégies nationales de développement et de disposer d'une marge d'action pour une expérimentation pragmatique.

C. S'agissant du commerce international, du financement et de la technologie

Le changement de paradigme préconisé ici suppose également une approche différente du commerce international, du financement et de la technologie.

Depuis le début des années 80, les principes issus de la théorie du commerce international ont eu nettement tendance à prévaloir lorsqu'il s'agissait de comprendre les processus de développement. Cela a commencé lorsque des comparaisons ont été faites entre le succès relatif de stratégies de développement «tournées vers l'extérieur» et celui de stratégies «autocentrées», associées à certains types de politiques commerciales. Mais la tendance s'est renforcée dans les années 90 à la faveur d'arguments selon lesquels une intégration rapide et complète dans l'économie mondiale était indispensable pour profiter

des possibilités offertes par la mondialisation et réduire le risque d'être distancé. De ce point de vue, une telle intégration a commencé de se substituer au développement national en tant que principal objectif de politique générale des gouvernements.

L'expérience récente montre que ce raisonnement est beaucoup trop simpliste et, de fait, les pays en développement les plus performants n'ont pas suivi la ligne de l'orthodoxie. Dans l'approche préconisée ici, le commerce international est jugé essentiel au développement des capacités productives, et réciproquement. Mais le changement de paradigme implique d'aborder par le développement, plutôt que par le commerce, la relation entre commerce et développement. Les politiques nationales et internationales susceptibles de faciliter ce changement doivent participer d'une approche du commerce axée sur le développement plutôt que d'une approche du développement axée sur le commerce. L'orientation préconisée ici met d'abord l'accent sur la production puis, à partir de là, détermine comment le commerce international peut soutenir l'accumulation de capital, le changement technologique et structurel, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Ce qui importe, c'est de maximiser non pas le commerce, mais les effets bénéfiques du commerce. Les questions liées à la modification des formes d'intégration commerciale (via un accroissement de la valeur ajoutée intérieure, la modernisation ou la diversification) sont d'une importance fondamentale.

Concernant le financement, les flux d'aide vers les PMA ont sensiblement augmenté dans les années 2000. Mais l'évolution tendancielle de la composition de l'aide consistant à privilégier les secteurs sociaux au détriment des secteurs productifs s'est renforcée ces dernières années. En raison d'un faible niveau de mobilisation des ressources intérieures, les PMA restent par ailleurs excessivement dépendants de l'aide extérieure, ce qui compromet la possibilité d'une véritable appropriation des stratégies nationales de développement. Il apparaît donc important de modifier l'architecture de l'aide, ainsi que d'adopter une plus large approche du financement du développement afin que l'aide contribue à la mobilisation d'autres formes de financement du développement. Plus fondamentalement, l'approche axée sur le développement des capacités productives met davantage l'accent sur la mobilisation des ressources intérieures et sur la promotion de l'investissement, intérieur et étranger. Utiliser l'aide pour éliminer – et non pas accentuer la dépendance à l'égard de l'aide est un important objectif.

Pour ce qui est de la technologie, il est clair que le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (STI) dans les PMA est un préalable au changement structurel, ainsi qu'à une croissance économique et à une réduction de la pauvreté à long terme. Les applications de la science et de la technologie contribuent aujourd'hui de façon fondamentale à la réalisation des objectifs internationaux de développement concernant la réduction de la pauvreté, la santé, l'éducation et l'environnement. De fait, la technologie est devenue la ligne de démarcation entre développement et sous-développement, et les capacités technologiques des PMA sont loin, bien loin d'être suffisantes. Des changements doivent être apportés à l'architecture internationale de la connaissance pour promouvoir le transfert de technologie, et les politiques nationales peuvent aussi être adaptées et ajustées pour promouvoir une réelle absorption et diffusion des technologies dans les PMA.

V. Principaux points généraux à examiner

Les participants à la réunion examineront ce que le développement des capacités productives signifie, premièrement pour la conception de politiques nationales visant à promouvoir le développement et une réduction de la pauvreté dans les PMA et deuxièmement pour des mesures internationales d'appui aux PMA de la part de leurs partenaires de développement.

Première question: Quel est le rôle de l'État dans le développement des capacités productives? Comment ériger un État développementiste fort dans les PMA?

Pour la CNUCED, le développement des capacités productives implique nécessairement que l'État ait une action développementiste plus forte. Elle préconise un modèle économique mixte dans lequel le gouvernement se sert de la recherche du profit par le secteur privé pour assurer la réalisation d'objectifs nationaux de développement. Cela passe par:

- Des politiques macroéconomiques visant à promouvoir la croissance, l'investissement et l'emploi;
- Une politique agricole développementiste et une politique industrielle développementiste pour promouvoir un développement productif sectoriel;
- Une politique commerciale stratégique faisant appel aux flexibilités disponibles pour promouvoir la diversification et la création de valeur ajoutée;
- Une approche active de la promotion des capacités entrepreneuriales et de l'innovation au niveau des entreprises pour créer de nouvelles activités.

Deuxième question: Quelles mesures internationales d'appui peuvent promouvoir efficacement le développement des capacités productives?

À la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à Bruxelles, la principale idée novatrice a été l'initiative «Tout sauf les armes» de l'Union européenne. Un objectif fondamental de la réunion sera de jeter les bases d'une analyse de fond et d'un consensus politique concernant une nouvelle génération de mesures internationales d'appui aux PMA. Ces mesures devraient s'harmoniser avec les politiques nationales et contribuer plus efficacement à une croissance soutenue, à la création d'emplois productifs et à la réduction de la pauvreté. Quelles nouvelles initiatives sont possibles à la quatrième Conférence sur les PMA? Est-il possible de réduire une dépendance exclusive à l'égard de mesures reposant sur des préférences en matière d'accès aux marchés et d'élaborer un nouvel ensemble de mesures axées sur le développement des capacités productives?

Ces initiatives pourraient correspondre à des modalités d'assistance technique et financière permettant d'améliorer les politiques nationales, ainsi qu'à diverses formes de coopération Sud-Sud pour le développement et à de nouvelles initiatives à l'échelle mondiale.

VI. Initiatives concrètes

Entre autres initiatives, on pourrait:

- Financer au niveau international des fonds nationaux de technologie destinés à promouvoir l'innovation dans les entreprises des PMA;
- Organiser, sous les auspices des Nations Unies, des forums périodiques permettant aux PMA de se rencontrer et de partager leur expérience en matière de gestion de l'aide et de la dette;
- Mettre en place des incitations à la conclusion de partenariats public-privé visant à soutenir l'investissement privé, notamment l'investissement étranger direct (IED), dans les infrastructures des PMA;
- Adopter une approche régionale du développement des infrastructures fondée sur des couloirs d'aménagement du territoire;

-
- Instaurer des mécanismes susceptibles d'accroître la contribution au développement de l'IED des pays du Sud;
 - Faire en sorte que l'accès préférentiel des exportations des PMA aux marchés soit significatif et bénéfique sur le plan commercial dans l'optique du développement des capacités productives.

A. Financer au niveau international des fonds nationaux de technologie destinés à promouvoir l'innovation dans les entreprises des PMA – l'initiative Spark

Au cours des dix dernières années, on s'est efforcé d'élargir l'accès au financement dans les PMA essentiellement par le microcrédit et le développement des marchés de capitaux. On a ainsi traité les problèmes de financement des microentreprises et des grandes entreprises, mais les rares entreprises intermédiaires qui constituent le «chaînon manquant» du secteur privé ont de sérieuses difficultés à se financer. Étant donné qu'un développement industriel réussi repose sur l'innovation des entreprises, il est nécessaire de mettre en place un cadre directif, financier et institutionnel visant à palier les faiblesses du secteur des entreprises des PMA dans ce domaine. L'initiative internationale Spark pourrait permettre à la communauté internationale de s'attaquer à ces problèmes. Il s'agirait de mettre en place des fonds nationaux de technologie ou d'innovation qui seraient financés au niveau international par l'aide publique, et/ou des fondations privées ou des fonds souverains.

Ce type de fonds devrait soutenir différentes catégories de petites et moyennes entreprises (PME), y compris des entreprises dynamiques du secteur informel. Les formes d'innovation à soutenir devraient porter sur un large éventail d'activités: modernisation des équipements, transfert de technologie de l'étranger, mise au point de capacités technologiques locales, utilisation de nouveaux matériaux, imitation, rétroconception, conception, ingénierie, apprentissage/formation et R-D. Toutefois, compte tenu des faiblesses du secteur privé dans les PMA, il est important qu'un tel mécanisme soit conçu de manière à regrouper divers services aux entreprises. Le processus d'innovation peut comporter un transfert de technologie, qui pose des problèmes particuliers susceptibles d'être pris en compte dans l'initiative. Par exemple, les PME des pays industrialisés sont une source inexploitée de transfert de technologie, mais elles doivent bénéficier de mesures d'incitation, notamment de subventions, les prix du marché n'étant pas suffisants. Cependant, le transfert de technologie ne sera efficace que s'il s'accompagne de mesures en faveur du renforcement des capacités technologiques des destinataires. En général, l'initiative internationale Spark pourrait permettre d'appliquer l'article 66.2 de l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), qui oblige les pays développés à offrir des incitations aux entreprises et institutions sur leur territoire afin de promouvoir et d'encourager le transfert de technologie aux PMA.

B. Organiser, sous les auspices des Nations Unies, des forums périodiques permettant aux PMA de se rencontrer et de partager leur expérience en matière de gestion de l'aide et de la dette

Un obstacle important à l'adoption d'un modèle économique davantage axé sur le développement est le faible degré d'appropriation nationale de la stratégie de développement des PMA. En général, cette stratégie est le fruit des conseils directifs des institutions financières internationales qui transparaissent dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et les conditions dont les donateurs assortissent l'aide publique au développement (APD). Il existe ainsi une tension constante entre la promotion

de l'appropriation nationale et la volonté des institutions financières internationales et des donateurs bilatéraux de s'assurer que leur assistance sert à appuyer ce que les unes et les autres considèrent comme une stratégie de développement crédible.

L'appropriation nationale des stratégies de développement est la pierre angulaire de l'efficacité du développement et de l'efficacité de l'aide. Une des mesures susceptibles d'accroître l'appropriation nationale est l'adoption d'une politique de gestion de l'aide dans les PMA. Celle-ci peut contribuer grandement à réduire les nombreux obstacles à l'appropriation qui proviennent d'une aide qui n'est ni comptabilisée, ni budgétisée, ni prévue, ni adaptée. La politique de gestion de l'aide diffère de la stratégie nationale de développement. La seconde définit les objectifs et les mesures à prendre pour les atteindre alors que la première devrait veiller à ce que l'assistance reçue soit de tel ou tel type et soit fournie de telle ou telle manière, afin d'optimiser sa contribution aux priorités définies dans la stratégie de développement du pays. Ainsi, les stratégies de développement ne seraient plus conçues dans le but d'obtenir de l'aide, mais seraient plutôt axées sur les intérêts stratégiques et les besoins nationaux des PMA définis par les responsables nationaux de l'élaboration des politiques.

Un mécanisme international d'appui aux PMA pourrait prendre la forme d'un forum international placé sous l'égide des Nations Unies, au sein duquel ces pays pourraient périodiquement partager leur expérience en matière de gestion de l'aide et de la dette. Ce forum pourrait s'appuyer sur les travaux en cours de la CNUCED et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur la gestion de la dette. Il aiderait les participants à élaborer les meilleures pratiques en se fondant sur l'expérience de pays pionniers comme l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie, qui ont déjà adopté ce type de politique.

C. Mettre en place des incitations à la conclusion de partenariats public-privé visant à soutenir l'investissement privé, notamment l'investissement étranger direct (IED), dans les infrastructures des PMA

Compte tenu de l'ampleur des besoins en matière de développement des infrastructures dans les PMA, il faudrait s'efforcer d'accroître la participation du secteur privé aux infrastructures. On peut, à cette fin, s'employer à atténuer les risques courus par les investisseurs étrangers dans les PMA, en particulier dans le secteur des infrastructures. Plusieurs propositions pourraient être faites dans ce sens:

- Accroître les ressources financières des organismes multilatéraux de garantie des risques tels que l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) en vue de créer un fonds spécial de capital ou de garantie financé par des donateurs partageant la même optique et chargé de couvrir les risques politiques et non commerciaux dans les PMA;
- Financer un organisme régional de couverture de risque ou créer des dispositifs institutionnels au niveau de l'UE, qui seraient chargés de couvrir le risque politique dans les PMA et s'efforceraient d'obtenir le même statut que l'AMGI;
- Développer la capacité des banques régionales de développement de couvrir les risques régionaux;
- Accroître la capacité des organismes bilatéraux de crédit à l'exportation et des assureurs publics bilatéraux d'assurer les risques non commerciaux en allouant des fonds et des subventions spécifiques en vue de couvrir un éventail plus large de risques commerciaux dans les PMA;

-
- Verser des subventions liées à des projets afin de financer les primes d'assurance pour les risques politiques et non commerciaux de projets entrepris par des pays d'origine membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou des entreprises admissibles de pays en développement dans les PMA;
 - Mettre en place des dispositifs d'élargissement de l'accès au crédit en vue de mobiliser les ressources intérieures disponibles – dans les pays en développement en général et dans les PMA en particulier.

Ces mesures pourraient être renforcées par des mesures des pays d'origine visant à encourager l'IED dans les PMA. À ce propos, les pays donateurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) pourraient envisager:

- D'accorder des crédits, dégrèvements ou déductions d'impôt (en fonction des modalités qui auraient le plus de chances d'influer sur le comportement des STN dans le pays donateur concerné), dans le pays d'origine, sur l'intégralité (100 %) ou une grande partie (entre 50 et 80 %) des prises de participation des entreprises du pays d'origine dans les PMA;
- Créer des services spécialisés de promotion de l'IED dans les PMA (dotés de budgets suffisants) au sein des organismes d'aide bilatérale ou d'investissement, afin que l'IED dans les PMA devienne une priorité essentielle de l'aide bilatérale;
- Étudier la possibilité de créer un petit fonds spécial d'investissement dans l'infrastructure des PMA qui financerait des prises de participation et des emprunts et mobiliserait des ressources en monnaie nationale en vue d'octroyer des prêts pour des projets d'infrastructure dans ces pays.

Si de telles mesures étaient adoptées pour attirer des capitaux privés dans le développement de l'infrastructure, il serait important de s'assurer que leurs retombées (par exemple, en matière de transfert de technologie et de compétences) bénéficieraient aussi aux investisseurs intérieurs.

D. Adopter une approche régionale du développement des infrastructures fondée sur des couloirs d'aménagement du territoire

Afin d'abaisser les coûts commerciaux, les PMA doivent investir dans la modernisation des infrastructures et dans la réforme de la facilitation du commerce. Dans les PMA toutefois, le secteur public n'a pas les moyens de financer de tels investissements et possède des capacités institutionnelles et humaines insuffisantes pour mener des réformes de ce type. En collaborant avec des acteurs privés, les gouvernements des pays en développement peuvent mobiliser des capitaux à investir dans l'infrastructure et promouvoir une planification améliorée et coordonnée de celle-ci. Mais la viabilité économique de l'investissement privé est souvent restreinte par la faiblesse de la circulation et par la longueur de la période d'amortissement. La combinaison de l'aide au développement et de partenariats public-privé pourrait être un moyen viable a) de combler le déficit de financement, b) de réduire le risque lié à l'investissement, et c) d'apporter des connaissances et des compétences dont ne disposent peut-être pas encore les administrations publiques et qui réclameraient des ressources supplémentaires et du temps.

L'efficacité de l'investissement dans l'infrastructure et des réformes de la facilitation du commerce est accrue lorsque les projets sont planifiés dans le cadre d'une initiative internationale ou régionale. La mise au point de couloirs de transport fournit un exemple dans lequel les investissements publics et privés et les efforts conjoints sont axés sur l'amélioration des goulets d'étranglement les plus courants en matière de facilitation du

commerce et de transport entre les pays. Le développement d'infrastructures internationales renforcerait les initiatives d'intégration régionale. Le renforcement des structures transnationales telles que les routes, les chemins de fer, les voies d'eau, les liaisons de transport aérien, les télécommunications et les lignes de distribution d'énergie (couloirs d'aménagement) a un impact encore plus grand sur le développement des capacités productives des pays voisins s'il s'accompagne de projets locaux de développement dans différentes secteurs (par exemple, l'agriculture et l'industrie).

Un exemple de cette combinaison de projets est celui des initiatives d'aménagement du territoire lancées par l'Afrique du Sud. Le principal projet est le couloir d'aménagement de Maputo, qui comprend l'autoroute de Maputo, la voie ferrée de Ressano Garcia à Maputo et le port de Maputo, ainsi que des projets agricoles, miniers et touristiques. Il est aussi prévu d'aider à la mise en place de couloirs et de réseaux panafricains dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Étant donné qu'il s'agit de projets de grande ampleur et à long terme, leur financement exige la combinaison de fonds provenant des budgets nationaux, des donateurs (du Sud et du Nord) et d'institutions régionales et multilatérales de financement.

E. Instauration des mécanismes susceptibles d'accroître la contribution au développement de l'IED des pays du Sud

Les IED des pays en développement dans les PMA peuvent avoir un certain nombre de retombées bénéfiques sur le développement, mais les effets positifs ne se produisent pas automatiquement; en général, certaines mesures doivent d'abord être adoptées. Par exemple, les gouvernements des pays en développement qui investissent dans les PMA devraient vivement encourager leurs entreprises à adopter des mécanismes qui favorisent le développement des capacités productives des PMA. Les gouvernements des pays d'origine peuvent directement influencer leurs investisseurs à l'étranger, surtout s'il s'agit d'entreprises publiques financées par des établissements publics ou des fonds souverains.

Les gouvernements des pays d'origine peuvent aussi adopter des mesures visant à influencer sur l'attitude de leurs entreprises privées à l'égard des PMA. Ils peuvent accorder des préférences (par exemple, des incitations financières et fiscales) aux entreprises qui investissent dans ces pays afin de promouvoir le développement par le biais de leurs IED, notamment en multipliant les relations avec des entreprises des pays d'accueil, en procédant à un transfert efficace de connaissances aux entreprises des PMA, en développant des activités novatrices et en créant davantage de recettes fiscales dans les pays d'accueil.

De multiples conditions et objectifs qui déterminent l'impact de l'IED sur le développement figurent dans les accords conclus entre les investisseurs étrangers et les gouvernements des pays d'accueil. Outre la répartition équitable des rentes tirées de l'exploitation des ressources naturelles par les acteurs nationaux, plusieurs autres mesures visant à accroître l'impact de l'IED sur le développement peuvent être incorporées dans la législation des PMA d'accueil ou dans les clauses des accords conclus entre les gouvernements des PMA bénéficiaires et les investisseurs. Il s'agit, par exemple:

- D'exiger des STN de pays en développement qu'elles dispensent une formation et transfèrent des connaissances à leurs employés locaux, ainsi qu'aux exploitations agricoles et entreprises sous-traitantes avec lesquelles elles nouent des relations en amont;
- D'appliquer des dispositifs qui aboutissent à accroître l'impact de l'IED sur le développement dans le secteur agricole des PMA;
- De fixer des objectifs visant à se procurer sur place un pourcentage donné d'intrants;

-
- De fixer des objectifs visant à procéder, dans une certaine mesure, à la transformation des matières premières dans le pays d'accueil, lorsque cela est techniquement réalisable;
 - De mener des activités de R-D dans les PMA d'accueil.

Les gouvernements des PMA d'accueil devraient concevoir des mesures incitant les IED dans des secteurs et des domaines qui contribueraient à résorber les goulets d'étranglement dans l'approvisionnement et la livraison ainsi qu'à combler les lacunes structurelles dans leurs pays. Ces politiques et objectifs devraient apparaître dans les conditions d'établissement négociées avec les investisseurs directs étrangers. Les institutions multilatérales et régionales de financement peuvent aussi faciliter les IED provenant des pays en développement, qui favorisent le développement à long terme et la diversification des PMA. Elles devraient aussi promouvoir les secteurs ou les projets d'investissement qui ont le plus de chances de favoriser la création d'emplois sur place, le transfert de technologie et le renforcement des liens avec les entreprises locales.

F. Faire en sorte que l'accès préférentiel des exportations des PMA aux marchés soit significatif et bénéfique sur le plan commercial dans l'optique du développement des capacités productives

La gamme des produits visés et les règles d'origine sont deux points importants de l'accès préférentiel des PMA aux marchés. Aux États-Unis, les avantages prévus par la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique (AGOA) sont significatifs pour les pays d'Afrique subsaharienne bénéficiaires dans le secteur de l'habillement car la marge de préférence est importante et les préférences existantes sont pleinement utilisées par les exportateurs qui peuvent y prétendre. Par contre, les PMA asiatiques dont les échanges sont soumis au régime normal du Système généralisé de préférences (SGP) ne se voient pas accorder des préférences analogues. Il est donc possible d'apporter des améliorations en élargissant la gamme des produits visés pour les PMA asiatiques. Les règles d'origine, quant à elles, sont considérées comme l'un des principaux obstacles à la pleine utilisation des préférences commerciales. Par conséquent, les règles d'origine relatives aux exportations des PMA devraient être assouplies, simplifiées et rendues plus transparentes conformément à la Déclaration de Hong Kong (Chine).

En outre, il faudrait envisager des moyens nouveaux et novateurs de rendre commercialement significatif l'accès préférentiel des exportations des PMA aux marchés. Par exemple, les pays développés pourraient encourager leurs entreprises locales à s'approvisionner davantage dans les PMA, en faisant bénéficier ces dernières d'un traitement fiscal favorable ou en finançant une partie des coûts afin de développer des sources locales d'approvisionnement. Les PMA pourraient ainsi tirer parti de l'accès préférentiel aux marchés qui leur est accordé mais dont ils sont actuellement incapables de profiter en raison de l'insuffisance de leur offre. Une autre possibilité consiste à encourager les investisseurs des pays en développement à investir dans les PMA afin de tirer parti de l'accès préférentiel aux marchés dont bénéficient ces derniers. Cette forme de coopération Sud-Sud pourrait renforcer le développement à la fois dans les PMA et dans les autres pays en développement. Les initiatives d'admission en franchise de droits et sans contingent pourraient aussi être couplées à des mesures d'appui visant à renforcer les capacités productives, à faciliter l'intégration dans les chaînes d'approvisionnement et à promouvoir le commerce et la compétitivité dans les PMA bénéficiaires, comme l'aide au commerce.

VII. Résultats de la réunion

Les débats devraient aboutir à deux types de résultats. Premièrement, des recommandations sur les éléments qui seraient susceptibles d'être incorporés dans le texte d'un nouveau programme d'action en faveur des PMA. Deuxièmement – et peut-être surtout – une série de propositions de mesures (initiatives concrètes) visant à soutenir le développement des capacités productives des PMA et susceptibles de faire partie intégrante d'un nouvel ensemble de mécanismes internationaux d'appui destinés aux seuls PMA. Les six initiatives internationales d'appui aux PMA énumérées plus haut sont conçues pour être synergiques et non pas exclusives.
